



Date de la convocation :
16 octobre 2026

Nombres d'administrateurs :
13
Présents : 10
Absents : 1
Absents représentés : 2
Votants : 12

Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Numéro :
2026FG-037

OBJET :

**Actualisation des
tableaux des
emplois et des
effectifs des agents
du CCAS de la ville
de Servian**

Secrétaire de séance :
Delphine CASTINEIRA
Directrice CCAS

Envoyé en préfecture le 22/10/2026

Reçu en préfecture le 22/10/2026

Publié le 23/10/2026

ID : 034-263400640-20261021-2026FG037-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un octobre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Servian convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle du Conseil Municipal en Mairie, en session ordinaire sous la présidence de M. Fabrice GARNIER.

Membres présents :

Mme Valérie DUPONT, M. Fabrice GARNIER, Mme Danielle LAGRIFFOUL, Mme Carmen PANAFIEU, Mme Géraldine SCRAVAGLIERI, Mme Sylvie VAN DOORN, Mme Gloria CABANEL, Mme Ligia KOWAL, Mme Josselyne ROMIEU, Mme Nicole VIDOT.

Membres excusés et représentés par pouvoir : M. BLANC Bernard pouvoir donné à Mme Danielle LAGRIFFOUL, M. FORET Pierre pouvoir donnée à Carmen PANAFIEU.

Membres absents : M. FOURNEL Jean-Marie.

Exposé des motifs :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2313-1, R2313-3, R2313-8,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, et notamment son article L313-1,

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée,

Vu l'Avis du Comité Social Territorial en date du 12 septembre 2023 adoptant le tableau des emplois et des effectifs des agents de la Mairie et du CCAS de la ville de Servian.

Vu l'Avis du Comité Social Territorial en date du 10 septembre 2026 concernant l'actualisation des tableaux des emplois et des effectifs des agents du CCAS.

Considérant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par leur organe délibérant. Il leur appartient donc de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services dans le respect des dispositions de la loi précitée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Considérant qu'il est indispensable de mettre à jour ce tableau des effectifs en cas de modification de création, de suppression ou de modification de la durée hebdomadaire d'un poste.

Considérant qu'il appartient à l'organe délibérant, conformément aux dispositions légales énoncées ci-dessus, de déterminer par délibération, d'établir et de modifier le tableau des effectifs de sa collectivité ou de son établissement.

Considérant que sauf disposition expresse de l'assemblée délibérante prise sur un nouvel avis du Comité Social Territorial compétent, ces dispositions seront reconduites tacitement chaque année.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver l'actualisation le tableau des emplois et des effectifs du CCAS tels que présentés en annexe de la présente délibération.

Les actualisations du tableau des emplois et des effectifs des agents CCAS de la Ville de Servian, soumises au vote de l'assemblée délibérante sont les suivantes :

- Création d'un poste à temps non complet pour un nouvel agent de la crèche
 - 1 poste d'adjoint d'animation territorial
- Suppression de postes à temps complet inutilisés (avancement de grade, départ en retraite, fermeture du service cuisine, création de nouveaux postes...)
 - 1 poste d'attaché principal
 - 1 poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe
- Modification de plusieurs postes de stagiaire en titulaire

Le conseil d'administration après en avoir délibéré :

Article 1 : Adopte le tableau des effectifs des agents du CCAS de la ville de Servian.

Article 2 : Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2026.

Article 3 : Autorise M. le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Article 4 : Dit que la présente délibération sera transmise au contrôle de légalité et affichée selon les modalités réglementaires en vigueur.

Ainsi délibéré à Servian les jour, mois et an désignés ci-dessus.

Pour expédition conforme,

Le Président du C.C.A.S.

Fabrice GARNIER



Filière / secteur	Cadre d'emploi	Grade	Cat.	Libellé de l'emploi	Emplois budgétaires			Effectifs pourvus		Effectifs vacants TOTAL
					Temps de travail	Possibilité de pourvoir l'emploi par un contractuel (article 3-3 loi n°84-53 du 26 janvier 1984)	TOTAL	Par un agent titulaire ou contractuel	TOTAL	
Filière administrative	Attaché territorial	Attaché	A	Directeur EHPAD	TC	Oui	1	Contractuel	1	0
	Rédacteur Territorial	Rédacteur	B	Responsable administratif polyvalent	TC	Oui	1	/	/	1
	Adjoint administratif Territorial	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	Comptable	TC	Oui	1	Titulaire	1	0
	Adjoint administratif Territorial	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	Assistant administratif	TC	Oui	1	/	/	1
	Adjoint administratif Territorial	Adjoint administratif	C	Assistant administratif	TC	Oui	1	Stagiaire	1	0

Annexe à la délibération n°2026FG-037 du Conseil d'administration du 21 octobre 2026 – Tableaux des emplois et des effectifs du CCAS



Filière technique	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	Agent d'entretien	TC	Oui	1	/	/	1
	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	ASH	TC	Oui	1	Titulaire	1	0
	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	Polymaintenicien	TC	Oui	1	Titulaire	1	0
	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	ASH lingère	TC	Oui	1	Titulaire	1	0
	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	Agent d'entretien	TC	Oui	1	Titulaire	1	0
	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	ASH	TC	Oui	1	Titulaire	1	0
	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	C	ASH	TC	Oui	1	/	/	1
	Infirmier territorial cadre de santé	Infirmier Cadre de santé	A	Cadre de santé	TC	Oui	1	/	/	1

Annexe à la délibération n°2026FG-037 du Conseil d'administration du 21 octobre 2026 – Tableaux des emplois et des effectifs du CCAS



Filière médico- sociale	Educateur territorial de jeunes enfants	Educateur territorial de jeunes enfants	A	Educateur de jeunes enfants	TC	Oui	1	Contractuel	1	0
	Infirmier territorial en soins généraux HORS CLASSE	Infirmier en soins généraux	A	Infirmier	TC	Oui	1	Titulaire	1	0
	Infirmier territorial en soins généraux	Infirmier en soins généraux	A	Infirmier	TC	Oui	3	Contractuel	2	1
	Médecin territorial	Médecin de 1ère classe	A	Médecin coordonnateur	TC	Oui	1	/	/	1
	Psychologue territorial	Psychologues de classe normale	A	Psychologue	TC	Oui	1	Contractuel	1	0
	Puéricultrice territoriale	Puéricultrice	A	Directrice crèche	TC	Oui	1	Contractuel	1	0
	Aide-soignant territorial	Aide-soignant de classe normale	B	Aide-soignant	TC	Oui	1	Titulaire	1	0
	Aide-soignant territorial	Aide-soignant de classe normale	B	Aide-soignant	TC	Oui	8	Contractuel	7	1
	Auxiliaire de puériculture territorial	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	B	Auxiliaire de puériculture	TC	Oui	1	Titulaire	1	0
	Auxiliaire de puériculture territorial	Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	Auxiliaire de puériculture	TC	Oui	3	Contractuel	2	1
	Auxiliaire de soins AS territorial	Auxiliaire de soins principal de 2e classe	C	Aide médico-psychologique	TC	Oui	4	Contractuel	3	1

Annexe à la délibération n°2026FG-037 du Conseil d'administration du 21 octobre 2026 – Tableaux des emplois et des effectifs du CCAS

	Adjoint territorial d'animation	Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	C	Animatrice sociale	TC	Oui	1	Titulaire	1	0
	Adjoint territorial d'animation	Adjoint d'animation territorial	C	Agents crèche	TC	Oui	5	Contractuel	4	1
	Adjoint territorial d'animation	Adjoint d'animation territorial	C	Agents crèche	TNC 17H30	Oui	1	Contractuel	0	1
Total									44	16